



Envoi par recommandé  
(votre nom et adresse)

(nom et adresse du fournisseur)  
(lieu, date)

**Objet :** Tarif social - contestation des montants facturés à dater du **XX/XX/XX** (date de début du trimestre durant lequel vous avez obtenu un statut qui donne droit au tarif social).

**Référence :** (numéro de facture/ référence dossier contentieux)

**Numéro de client :**

Madame, Monsieur,

Depuis la date du **XX/XX/XX** (date de début du trimestre durant lequel vous avez obtenu un statut qui donne droit au tarif social), j'entre dans les conditions pour être considéré comme un client protégé et pour bénéficier du tarif social en électricité **et/ou** en gaz (supprimer si vous n'êtes pas concerné par une des deux énergies).

Je joins à ce courrier l'attestation officielle. (joindre l'attestation du CPAS, du SPF Sécurité sociale ou du Service fédéral des pensions)

Normalement, je bénéficie automatiquement du tarif social, sans aucune démarche de ma part. L'application du tarif social débute dès le début du trimestre durant lequel la décision qui ouvre le droit au tarif social est prise, comme le précise le SPF Economie sur son site internet (<https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/prix-de-lenergie/tarif-social/tarif-social-pour-lelectricite>).

J'ai découvert récemment que le tarif social n'avait pas été appliqué alors que j'y ai droit. Dans ces conditions, les factures reçues depuis le **XX/XX/XX** (date de début du trimestre durant lequel vous avez obtenu un statut qui donne droit au tarif social) sont incorrectes.

Je vous demande de recalculer les montants que je vous dois depuis cette date, et de m'envoyer une facture rectificative

**Facultatif :** Sans réponse positive de votre part, je déposerai une plainte auprès du Service de médiation de l'énergie.

**Avertissement :** La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veuillez à adapter le document à votre situation personnelle.



Energie Info Wallonie  
Rue Nanon 98 • B-5000 Namur (Belgique)  
info@energieinfowallonie.be  
[www.energieinfowallonie.be](http://www.energieinfowallonie.be)



Ce courrier ne constitue en aucun cas une reconnaissance qui pourrait diminuer mes droits ou augmenter mes obligations.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom)

(signature)

**Avertissement :** La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veuillez à adapter le document à votre situation personnelle.



**Energie Info Wallonie**  
Rue Nanon 98 • B-5000 Namur (Belgique)  
info@energieinfowallonie.be  
[www.energieinfowallonie.be](http://www.energieinfowallonie.be)